La Suisse envisage de renvoyer ses étrangers criminels

06/08/2010 à 20h28

L'UDC, parti populiste au pouvoir, veut inscrire dans la Constitution la chasse aux «moutons noirs». Les citoyens voteront en novembre.

Les Suisses devront décider, le 28 novembre prochain, si, oui ou non, ils veulent chasser les «moutons noirs» de leur territoire. Représenté sur les affiches de l'Union démocratique du centre (UDC), l'animal symbolise l'étranger reconnu coupable d'un crime.

Déposée en février 2009, par le parti populiste au pouvoir, cette initiative a pour but d'inscrire dans la Constitution fédérale le renvoi de toute personne de nationalité étrangère dès lors qu'elle a été condamnée pour des délits graves qui vont de la perception abusive de prestations sociales jusqu'au meurtre en passant par le viol, le brigandage, ou le vol avec effraction. Cette mesure d'expulsion sera assortie d'une interdiction d'entrée en Suisse durant cinq à quinze ans. […]

Le Figaro